

CONSEILLER AGRICOLE H/F

Autres dénominations : Conseiller d'entreprise agricole, Conseiller technique agricole, Conseiller en développement local, Conseiller spécialisé, Technicien agricole

Filières liées :

Agriculture biologique

Agrofourniture

Agroéquipement

Aquaculture

Aménagement du territoire

Environnement

Equine

Forêt

Grandes cultures

Horticulture

Paysage

Productions animales

Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/conseiller-agricole-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Communiquer, informer

Conseiller, animer, aider, accompagner

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Agriculture générale et agriculture biologique

Animaux

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Nature, environnement, forêt, eau

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Les conseillers agricoles ont plusieurs champs d'activité et sont plus ou moins spécialisés. Ils interviennent sur :

- **Le conseil d'entreprise** : par exemple lors de l'installation d'un jeune agriculteur, de l'agrandissement d'une exploitation, etc. Il accompagne l'exploitant dans la conduite de son exploitation et analyse son fonctionnement global. Il réalise un diagnostic de l'état des ressources de l'entreprise et met en place, avec l'agriculteur, un projet d'amélioration ou de développement personnalisé et adapté à l'entreprise. Il peut aussi faire appel aux compétences d'un conseiller spécialisé en gestion d'entreprise.
- **Le conseil technique** : le conseiller est alors spécialisé dans un secteur de production (élevage, grandes cultures...). Il assiste l'agriculteur dans la maîtrise d'une production, d'une activité ou dans la mise en place d'actions plus respectueuses de l'environnement, en utilisant les informations des centres de recherche ou des instituts techniques.
- **La formation, l'information et les études économiques** : le conseiller assure une veille technologique pour mieux conseiller les agriculteurs. Il anime des réunions de groupe et organise des actions de formation d'agriculteurs. Il construit des références agricoles locales ou régionales à partir des résultats de travaux d'expérimentation, d'enquêtes... Il analyse les marchés régionaux afin d'identifier des débouchés et réalise des études de faisabilité technico-économiques de nouvelles productions.
- **Le développement local** : dans ce cas, le conseiller favorise l'émergence et la réalisation de nouveaux projets agricoles individuels ou collectifs (création de coopératives d'utilisation de matériel, groupements d'employeurs...) et assiste les exploitants face aux projets divers (infrastructure...).

Conditions d'exercice

Le conseiller agricole travaille le plus fréquemment dans une Chambre d'agriculture, sous la responsabilité du chef de service. Il peut également travailler dans une organisation professionnelle agricole, une coopérative ou dans une association agricole. Il effectue de nombreux déplacements sur son territoire et est autonome dans l'organisation de sa journée.

De même que pour les agriculteurs, son rythme suit celui des saisons. Il travaille en particulier sur le terrain, auprès des agriculteurs, et participe aussi aux manifestations agricoles (foires, salons...).

Compétences et qualités

Pour assurer son rôle de conseil auprès des agriculteurs, le conseiller agricole doit avoir une bonne connaissance du milieu et maîtriser le vocabulaire technique. Il doit posséder les connaissances techniques et théoriques de son champ d'intervention.

Il sait d'ailleurs les actualiser en permanence. Il a le goût du contact, des capacités d'écoute et d'analyse pour identifier les besoins des agriculteurs et les aider à résoudre leurs difficultés. La maîtrise de l'informatique est également requise.

Perspectives d'évolutions

Le conseiller agricole peut approfondir ses connaissances dans un domaine particulier et devenir ainsi un conseiller spécialisé.

Il peut par ailleurs encadrer, animer et coordonner une équipe de techniciens/conseillers agricoles et devenir chef de service. Il devra pour cela développer des capacités managériales.

Le conseiller agricole peut également se diriger vers d'autres fonctions : commerce, formation, gestion...

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrororientation.com